



Formation

15+16.10.2020

⚠ Programme modificatif-visio formation

Agir en copropriété pour la rénovation énergétique de qualité

Volet 1 – La conduite de projet



Le marché de la copropriété est en pleine expansion, les architectes et concepteurs ont un rôle majeur à y jouer. Face aux injonctions de « massification » de la rénovation énergétique des copropriétés : comment garantir la qualité des opérations, le respect des architectures et l'ambition écologique ?

Cette formation co-organisée par la Scop Les 2 rives et le CAUE Rhône Métropole vise à découvrir le champ spécifique de la maîtrise d'œuvre pour une copropriété : décrypter le jeu d'acteurs, les aides existantes, partager des retours d'expériences et comprendre les spécificités de la conduite de projet pour une copropriété.

Formation en ligne

Formation initialement prévue en présentiel sur une journée (le jeudi 08.10.20). Pour anticiper les conditions sanitaires incertaines de cet automne, cette journée de formation passe en format VISIO. **Pour le confort de tou-te-s les contenus de la journée seront répartis sur deux matinées.** Nous resterons vigilants-e-s à la qualité des échanges, en conservant notamment un groupe de 10 à 12 stagiaires maximum qui pourront ainsi échanger et dialoguer avec les intervenants.

Durée

**2 demi-journées (7,5h)
Jeudi 15 et vendredi 16
octobre 2020 (matins)**

Lieu

Lien Zoom à suivre avec l'inscription

Conseil
d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement
Rhône Métropole

6 bis, quai Saint-Vincent
69001 Lyon
T. 04 72 07 44 55
caue69@caue69.fr
www.caue69.fr

contacts
Anna Costes
a.costes@caue69.fr
Céline Roos
celine.roos@scoples2rives.eu



CAUE

RHÔNE MÉTROPOLE
CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Agir en copropriété pour la rénovation énergétique de qualité

Volet 1 – La conduite de projet

Objectifs

- Appréhender le champ spécifique de la copropriété ;
- Découvrir les modalités de rénovation de qualité ;
- Développer une méthodologie de conduite de projet.

Public

Architecte, bureau d'études, maître d'œuvre, syndics

Pré-requis

Justifier d'une activité en lien avec la maîtrise d'œuvre en rénovation

Mots clés

Copropriété
Rénovation
Massification
Écomatériaux
Patrimoine

Les intervenants

Robin Lhuillier (Alec Métropole de Lyon)

chargé de projet habitat privé, référent formation et MOOC Réno-Copro

Samuel Courgey

expert technique en éco-construction

Ségolène Chausse ou David Perez (Urbanis)

chargée de projet rénovation

Rémi Doucet

architecte

Vincent Bressy

architecte, vice-président du CROA-Ara, référent énergétique

Moyens pédagogiques

- Supports visuels ;
- Retours d'expériences ;
- Échanges entre les participants.

Tarif

370 € HT

Tarif préférentiel : 320 € HT si inscription à 2 ou + et ancien·es stagiaires QEB/DDQE Scop Les 2 Rives

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-PE, Fafiec, Constructys, etc.) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Déroulé

Jeudi 15 octobre

9 h

Accueil en ligne

L'écosystème de la copropriété

- Enjeux globaux et politiques publiques
- Acteurs et gouvernance de la copro
- Aides et cadre réglementaire
- Introduction au financement de projet
- L'AMO
- Les étapes et temporalités du projet au regard des acteurs

12 h 30

Fin de la 1^{re} session

Vendredi 16 octobre

8 h 30

Accueil en ligne

La rénovation énergétique et écologique

- Approche globale
- Techniques énergétiques mais pas que
- La question de matériaux

Retours d'expérience architectes

- ITE et matériaux bio-sourcés
- Projets en copropriété

12 h 30

Fin de la formation